

N°2
Décembre 2004
janvier 2005

Moule info

Bulletin municipal d'information

FOOTBALL, TENNIS, VTT, NATATION, KAYAK, PING-PONG...

FAITES DU SPORT !

Le Moule est l'une des toutes premières communes de la Guadeloupe dans le domaine sportif, aussi bien pour la diversité des sports qui peuvent y être pratiqués que pour le nombre important de ses sportifs. C'est le résultat mérité d'une politique de démocratisation de la pratique sportive menée depuis de nombreuses années.

PAGE 4-5



EDITORIAL

Que tous les Mouliennes et les Mouliens se rassemblent autour des valeurs de tolérance, d'écoute, et d'unité pour qu'ensemble, par-delà ce qui nous divise parfois, nous puissions donner à notre ville une âme et un rayonnement toujours plus grand.

Que tous se mobilisent pour bâtir ensemble une communauté de destins au sein de laquelle chacun d'entre nous puisse trouver les conditions de son épanouissement.

Voilà cher concitoyen, les vœux que je souhaite vous présenter en ce début d'année.

Voilà, aussi, le sens de mon engagement dans la vie publique.

Je veux bâtir avec vous un Moule toujours plus solidaire et toujours plus rayonnant. Cette année, je maintiendrai donc le cap défini dès mon premier mandat en 1989, en oeuvrant résolument pour :

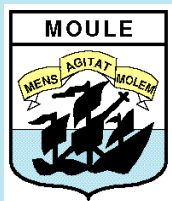
- l'assainissement du centre-ville et des sections
- le développement des activités économiques
- le renforcement des équipements publics au service de la population
- l'accès de tous les Mouliens à la culture et au sport
- la solidarité envers les populations les plus fragiles : jeunes en phase d'insertion, personnes âgées, familles en difficulté...

Cette politique se traduira en 2005 par plusieurs actions fortes : achèvement des travaux d'assainissement du centre-ville, poursuite des opérations de régularisation foncière en faveur des familles les plus modestes, requalification du marché du centre-ville, implantation des premiers entreprises à Damencourt, développement de l'offre culturelle...

Enfin, je voudrais conclure cet éditorial en pensant à toutes ces familles frappées brutalement en Asie du Sud-Est. Au delà de toute l'horreur et la compassion que nous inspire cette terrible tragédie, sachons en tirer les leçons.

Je vous souhaite à tous et à tous ceux que vous aimez une bonne et heureuse année 2005.

Votre Député-Maire,
Gabrielle Louis-Carabin



*MENS AGITAT MOLEM :
L'ESPRIT MEUT LA MATIÈRE



Nos mamies se jettent à l'eau

PAGE 3

Le carnaval 2005 :

BREF MAIS CHAUD !

LE SECRET
DES MASQUES
DU BOULEVARD

LE PROGRAMME
DE VAVAL AU
MOULE

PAGE 6

Inde - Guadeloupe :
L'ANNÉE

DU SOUVENIR

PAGE 7

Damencourt :

LES MOULINS SONT
DE RETOUR AU MOULE !

PAGE 7



DANS CE NUMÉRO :

Le Plan Local d'Urbanisme :
MAÎTRISER NOTRE
AMÉNAGEMENT

PAGE 2

Recensement :
EN 2005, CE SERA
PEUT-ÊTRE VOUS

PAGE 6

Culture :
PARTICIPEZ À
L'ORCHESTRE DU
MOULE

PAGE 8

Guénette :
LES HABITANTS
ACHÈTENT LEUR
QUARTIER

PAGE 3



Rencontre :

OZÉ CASÉLIC
VENDEUR DE
COCOS

PAGE 7

Le Plan Local d'urbanisme :

ENSEMBLE, PRÉPARONS LE MOULE DE DEMAIN

Quel sera le Moule de demain ? Quel espace de vie voulons-nous préparer pour nos enfants ? La loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain) du 13 décembre 2000 permet aux villes qui le souhaitent d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U), véritable projet urbain pour les quinze années à venir. Le conseil municipal a décidé de doter la ville du Moule d'un P.L.U. Ce Plan Local d'Urbanisme va définir notre cadre de vie, celui

de nos enfants et de nos petits enfants. Son objectif est d'organiser la vie des habitants par rapport au logement, à l'activité économique, aux espaces verts, à la circulation et au stationnement, aux transports en commun et à la lutte contre les nuisances. L'élaboration du P.L.U du Moule se fera en trois étapes :

- un diagnostic de l'existant qui sera une véritable photographie du Moule d'aujourd'hui

- une concertation avec la population et les forces vives du Moule pour définir le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLU

- la rédaction d'un règlement, document qui fera l'objet d'une enquête publique avant son approbation définitive par le Conseil municipal

La Ville du Moule a confié au cabinet URBIS la réalisation du diagnostic de



l'existant et la conception du projet d'aménagement et de développement durable. L'ensemble de la population du Moule et

ses forces vives seront bien entendu étroitement associés à la réflexion qui s'engage sur le devenir de notre collectivité.

Concours de la commune la plus fleurie :

AIDEZ VOTRE VILLE À ÊTRE BELLE !

La Ville du Moule participera pour la deuxième année consécutive au concours de la plus belle ville fleurie de la Guadeloupe. L'année dernière, notre ville n'avait pas été classée. Cette année, elle espère bien figurer parmi les cinq premières. Les équipes de fleurissement et d'entretien des espaces

sement, elle a aussi un gros handicap : les vandales. Les plantations effectuées par le service technique dans la ville sont en effet régulièrement pillées par des amoureux des plantes sans aucun scrupule. Au delà des enjeux du concours, c'est un véritable appel au civisme qu'il convient donc de lancer.



verts du service technique sont mobilisées depuis plusieurs mois. Cinq sites sont particulièrement choyés : la place du cimetière, l'espace Wi zoski, le rond point de Morel, le parterre du service technique et, bientôt, le rond point de Dussachaing. La ville du Moule possède un atout de taille par rapport à la plupart des autres communes en compétition : elle possède sa propre pépinière qui a produit en 2004 près de 2000 plants. Malheureu-

Près d'une trentaine de Mouliennes et de Mouliens travaillent à l'embellissement de la ville au sein du service technique.

- **Respectons leur travail.**
- **Respectons les efforts de la Municipalité pour rendre notre ville plus belle pour le plaisir et la fierté de tous.**
- **Respectons le bien public.**

Sergent :

LES TROTTOIRS SONT LÀ



Suite au dossier déposé par la ville du Moule, le Conseil Général a engagé la réalisation des trottoirs de la rue Sainte-Anne (Sergent) et de la rue Aimé Césaire.

Sécurité :

3 NOUVEAUX

ABRI-BUS POUR LES ÉCOLIERS

Trois nouveaux abris-bus ont été construits à proximité des écoles de la ville pour renforcer la sécurité et le confort des écoliers qui prennent le car. Les deux premiers ont été installés à Malesot et à Saint-Guillaume dans les Grands-Fonds. Le troisième abri-bus a été construit à proximité du stade de Sergent. Dans le courant de ce trimestre, un quatrième abri-bus sera posé à Bauvel

BON DÉBARRAS !

Comme nous l'avions annoncé dans notre dernière édition, la société ECODEC a récupéré le 4 janvier dernier la montagne (500 m³) de pneus usagés stockés depuis des mois dans la déchetterie. Le complexe ECODEC assurera le traitement de ces pneus dans le respect de l'environnement. Notre ville est la première collectivité de la Guadeloupe à s'engager dans cette voie

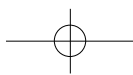
Sainte-Marguerite :

DEUX SALLES DE CLASSE NEUVES

Les enfants de l'école maternelle et primaire de Sainte-Marguerite bénéficieront bientôt de deux salles de classe et de deux dortoirs tout neufs.



La ville a en effet procédé au remplacement des bâtiments préfabriqués qui avaient été construits après le cyclone Hugo. Reste maintenant à achever les abords immédiats des bâtiments. Coût des travaux : 173 000 euros financés par la Ville du Moule.



Améliorer la qualité de la vie

Moule
Bulletin municipal d'information **info**

Guénette :

LES HABITANTS ACHÈTENT LEUR QUARTIER !

C'est dans le Vieux Guénette que se déroule actuellement l'une des plus importantes opérations de régularisation foncière de la ville. Ce quartier s'est en effet développé à l'origine sur des terrains communaux. La quasi-totalité des familles est donc propriétaire de sa maison mais pas du terrain sur lequel cette dernière est bâtie. Cette situation, parfaitement illégale, pose de nombreux problèmes aux habitants du Vieux Guénette. Par exemple, ils ne peuvent pas entreprendre de travaux importants, pour améliorer leur maison, car ils n'ont aucune garantie pour l'avenir. Ensuite, même s'ils décident, à leurs risques et périls, d'entreprendre des travaux de rénovation, les banques refusent de leur accorder un prêt. Enfin, ils ne peuvent pas transmettre de biens à leurs héritiers puisqu'ils ne sont pas propriétaires. La ville a donc décidé de régulariser leur situation en leur vendant le terrain sur

lequel est construit leur maison. En 2004, un cabinet de géomètre a donc entrepris de borner toutes les parcelles du Vieux Guénette.

Toutes parcelles sont en cours de bornage

Ce travail sera achevé dans quelques mois. Les habitants du quartier sont maintenant invités, lorsque le bornage de leur parcelle est réalisé, à venir signer leur promesse de vente et définir un échéancier de paiement. Comme il s'agit avant tout d'une opération à caractère social, le prix de vente du m² est nettement plus bas que ceux pratiqués par les propriétaires privés environnants. Dans la même logique, les plans de règlement tiennent compte des possibilités financières de chaque famille. La ville du Moule a par ailleurs intégré ce plan de régularisation foncière dans une vaste

opération de rénovation de l'ensemble du quartier du Vieux Guénette.

Témoignage :
FÉLICIENNE THÉZÉNAS :
"La régularisation est une excellente chose !"

"J'habite à Guénette depuis 35 ans. Je suis très heureuse de pouvoir enfin régulariser ma situation. Jusqu'à présent, j'étais dans le flou. J'ai un enfant, lorsque le terrain m'appartiendra, je sais que je pourrai lui laisser quelque chose. Je pourrai aussi l'aider dans ses projets en m'appuyant sur la valeur de mon terrain. Ils ne sont pas encore venus borner chez moi mais je suis impatiente de pouvoir signer ma promesse de vente. Il y a longtemps que je voulais acheter mais je n'avais pas réussi jusqu'à maintenant".



Un communiqué à diffuser ?
Ayez le réflexe MOULE info !
Tél : 0590 23 19 56

Troisième âge :

NOS MAMIES SE JETTENT À L'EAU



Qu'il vente ou qu'il pleuve, le scénario est quasiment le même depuis quatre ans : le jeudi à 8 heures, ils débarquent en force du car réquisitionné par le CCAS, se changent en vitesse, enfilent leur bonnet, s'échauffent sur le sable... et plouf dans l'eau ! ILS, ce sont nos aînés qui participent chaque semaine à une séance de natation proposée par le Centre Communal d'Action Sociale et animée par le Club des Dauphins. Ce dernier met à leur disposition, un

moniteur, M. Marguerite, qui a reçu une formation spécialisée pour les personnes handicapées ou âgées. Certains partici-

pants ne savaient pas nager en arrivant. D'autres avaient très peur de la mer. Tous sont aujourd'hui de fervents adeptes de la mer qui ne louperaient leur cours du jeudi pour rien au monde. Certes, il est très improbable que l'un d'entre eux participe aux prochains Jeux Olympiques. Alors si cela vous tente, n'hésitez pas. Jetez vous à l'eau en appelant le CCAS : 0590 23 19 56.



Bonan :

LA VILLE AIDE NOS AÎNÉS À ACHETER UNE MAISON NEUVE

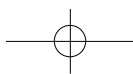
Dans le cadre de l'opération de rénovation de Bonan, beaucoup de familles de ce quartier vont pouvoir acheter une maison neuve avec un bout de terrain. Ils bénéficieront pour cela de soutiens financiers importants. Pour les personnes âgées du quartier, la situation était beaucoup plus

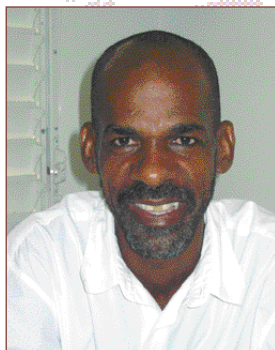
difficile car les organismes bancaires refusent presque toujours de leur accorder des prêts immobiliers. Pour soutenir ces personnes souvent démunies et leur permettre de devenir propriétaires, le Conseil Municipal a décidé de leur accorder une aide financière exceptionnelle.

Troisième âge :

LA TÉLÉ-ASSISTANCE PEUT VOUS SAUVER LA VIE

Depuis six ans, les personnes âgées ou handicapées du Moule peuvent bénéficier de la télé-assistance. Grâce à un petit émetteur-récepteur, il leur suffit d'appuyer sur un petit bouton pour être relié 24H sur 24, 7 jours sur 7 à une centrale de veille qui peut intervenir en cas de problème. L'abonnement est de 37 euros par mois. La Ville prend à sa charge les frais de connexion et de gestion du système. Une vingtaine de personnes sont actuellement abonnées à la télé-assistance au Moule. Si vous souhaitez en bénéficier ou en faire bénéficier un membre de votre famille, rapprochez-vous du CCAS : 0590 23 19 56.





INTERVIEW : ALI OUANA

**DIRECTEUR DE LA RÉGIE
MUNICIPALE DES SPORTS ET DES
LOISIRS DE LA VILLE DU MOULE**

Le Moule est l'une des seules municipalités de la Guadeloupe à avoir créé une régie des sports. Quelles

sont les raisons de ce choix et ses avantages ? Nous avons rencontré le directeur de la Régie, Ali Ouana.

Quelles sont les missions de la Régie Municipale des Sports et des Loisirs du Moule ?

La Régie Municipale des Sports et des Loisirs a été créée par la Ville du Moule à la fin de 2002 à partir d'un constat : au cours des dernières années, la ville avait beaucoup investi dans la réalisation d'équipements sportifs et de loisirs. Le moment était venu de créer les conditions d'une bonne gestion de ces équipements qui permette notamment à la ville d'avoir la maîtrise de sa politique dans ces domaines. Les élus ont donc décidé de remunicipaliser l'action sportive en créant une régie des sports. A la tête de la régie se trouve un conseil d'exploitation qui comprend quatre élus du Conseil Municipal, quatre personnalités du monde sportif moulien et quatre personnalités du monde civil. La gestion quotidienne de la régie est assurée par un directeur nommé par le maire après approbation de son conseil municipal. La régie reçoit une subvention de fonctionnement de la Municipalité mais elle dispose de son autonomie financière. Sa mission est d'assurer la gestion des équipements sportifs de la ville et de planifier leur utilisation.

Quels sont les grands axes de la politique sportive de la régie ?

Ce sont ceux décidés par la Municipalité. Ils sont au nombre de trois :

- développer le sport en milieu scolaire,
- travailler en partenariat étroit avec les associations,
- promouvoir une politique des loisirs.

Dans un premier temps, nous avons privilégié la démocratisation de la pratique sportive. Nous travaillons énormément avec le milieu scolaire pour lequel nous mettons à disposition gratuitement non seulement des équipements mais aussi des éducateurs et des moyens de transport. La ville a décidé, par exemple, que tous les enfants inscrits dans les écoles maternelles et primaires du Moule devaient apprendre à nager. A partir de cette démocratisation de toutes les activités sportives, nous souhaitons bien sûr que se dégage une élite qui portera haut les couleurs du Moule et servira de référence pour les plus jeunes. Lorsque des talents émergent dans les différentes disciplines sportives, nous les orientons vers les clubs dans lesquels ils exprimeront tout leur potentiel. Nous travaillons évidemment en étroite collaboration avec toutes les associations sportives du Moule. La régie soutient leurs activités à travers la mise à disposition d'équipements sportifs et de personnels qualifiés. Elle leur fournit également un soutien logistique lorsqu'elles organisent des manifestations. La régie organise elle-même des événements sportifs qui mettent en valeur le Moule et créent une émulation au sein des sportifs et des jeunes. Enfin, la Municipalité développe une politique des loisirs, illustrée notamment par la réalisation récente d'unités d'hébergement, qui représente un potentiel important d'emplois et d'activités diverses.

La pratique des sports au Moule est structurée autour de la Régie Municipale des Sports et des Loisirs d'une part et des associations d'autre part. Les deux travaillent en étroite partenariat pour offrir aux



Mouliens une offre sportive de grande qualité et particulièrement diversifiée, des bébés-nageurs aux retraités, de l'initiation à la compétition dans de nombreuses disciplines. L'ouverture sur la mer, la répartition des équipements sur l'ensemble du territoire communal et la démocratisation de la pratique sportive constituent par ailleurs les trois axes forts de la politique sportive conduite par la Municipalité.

Les activités sportives proposées aux écoles du Moule

La Régie Municipale des Sports et des Loisirs propose aux enfants de toutes les écoles du Moule des activités sportives variées et gratuites, en partenariat direct avec les établissements scolaires ainsi que dans le cadre du temps péri-scolaire et parascolaire. Sur l'ensemble de l'archipel guadeloupéen, le Moule apparaît comme une ville pionnière par la diversité et l'originalité des sports proposés.

- | | |
|------------------------------|-------------------|
| - LE VÉLO TOUT TERRAIN (VTT) | - LE BEACH VOLLEY |
| - LE KAYAK | - LE PING-PONG |
| - LA NATATION | - L'ATHLÉTISME |
| - LE TENNIS | - LE FOOTBALL |
| - LE MINI GOLF | - LE BASKETBALL |

Loisirs : QUAND LA RÉGIE VOUS FAIT MARCHER

Vous aimez la nature ? Découvrez les marches de la régie. Tous les 1er et 3ème dimanche du mois, cette dernière organise en effet une marche de deux heures environ sur le territoire du Moule. Le départ a lieu devant le siège de la régie (parking du Tennis Club) à 6h30.

Equipements :

DES TAUX DE FRÉQUENTATION IMPRESSIONNANTS



- Canoë-kayak : 1500 personnes/mois
- Natation : 2800 personnes /mois
- Stade de Sergent : 4500 personnes/mois
- Gymnase : 2500 personnes/mois
- Complexe de la régie : 2800 personnes par mois (VTT, tennis ...)
- Beach volley : 8000 personnes/an

Inauguration : LE MINI-GOLF VOUS ATTEND

Musique, petits fours et grand concours ouvert à tous : l'inauguration du mini-golf s'est déroulée le 18 décembre dernier dans la joie et la bonne humeur. Des dizaines de Mouliens, jeunes et moins jeunes avaient fait le déplacement pour découvrir ce loisir encore peu connu en Guadeloupe.

L'encadrement et les initiations étaient assurés par les animateurs de la régie et des membres du club de golf de Saint-François. Le mini-golf du Moule est désormais à la disposition aussi bien des écoles que du public.

Les horaires :

- mercredi, vendredi et samedi de 16h à 20h
- sur demande à la Régie, le mini golf peut être ouvert à des jours différents



Vous voulez pratiquer un sport ?

Contactez-nous au 0590 22 44 40

...des sportifs

Vous organisez
une manifestation sportive ?
Ayez le réflexe MOULE info !
Tél : 0590 23 19 56

Moule

Bulletin municipal d'information **info**

INTERVIEW :

JEAN-BAPTISTE SOUBDHAN

CONSEILLER MUNICIPAL
CHARGÉ DES QUESTIONS
SPORTIVES

Où en est le Moule en matière d'équipements sportifs ?

Sous l'impulsion du maire, le Moule a développé en



direction de sa jeunesse, une politique sportive qui est parmi les plus ambitieuses de la Guadeloupe, reconnue par tous ceux qui fréquentent notre commune. A travers les écoles ou les associations, les jeunes ont à leur disposition une panoplie d'activités sportives proposées gratuitement, avec un personnel d'encadrement de qualité. Au cours des années à venir, nous continuerons dans cette voie. Deux grands dossiers sont à l'étude pour répondre aux besoins de la jeunesse et des associations : la construction d'une piscine et d'une piste d'athlétisme. Le Moule est la commune de Guadeloupe qui compte le plus de jeunes inscrits dans un club de natation, les Dauphins. Il faut leur donner les conditions nécessaires à leur épanouissement. Le Moule doit pouvoir disposer d'une piscine et d'une piste d'athlétisme même si cela représente des investissements très lourds.

ROLLERS :

LE BOULEVARD RÉQUISITIONNÉ PAR LES JEUNES



"Roulez à Moule" avec le soutien logistique de l'association "Les Blues Rollers". Initiation, slalom, saut d'obstacles, vitesse, il y en a eu pour tous les goûts. Tout le matériel nécessaire était mis gratuitement à la disposition du public. Un boulevard entier, des spectateurs et des rollers gratuits. Le rêve ! La manifestation a donc connu un succès mérité.

Depuis qu'il a été superbement rénové, le Boulevard Lucette Mchaux-Chevry attire les adeptes du roller dès la tombée de la nuit. Le 27 décembre dernier, ils ont fait encore plus fort en envahissant joyeusement la moitié de la chaussée de 16h à 21h... à l'initiative de la régie des sports. Pour répondre à la demande des jeunes de la ville cette dernière a organisé, l'opération



LES RENDEZ-VOUS DE 2005

Février :

La Journée du Beach Volley pour tous

6 mars :

2ème édition du Tri relais

5 mai :

14ème édition de « Courir à Moule »

25 juin :

6ème édition des « 10 kilomètres de marche de compétition de la Ville du Moule »

Du 4 juillet au 5 août :

Opération ticket Sport pour les 7 à 18 ans



Du 15 juillet au 20 août :

6ème édition du Toumoi de Volley/Basket Vacances. Sur la place centrale

Du 15 juillet au 20 août :

5ème édition du Tournoi de Beach-Foot. Sur la plage de l'Autre-Bord

Fin août :

1ère édition du Festival de Beach Volley à la Plaine de Beach de l'Autre Bord

Décembre

Tournoi Inter régional de Football

Nouveau : LE "SPORT IN TENNIS"

Pour tous les Mouliens qui veulent pratiquer le tennis sans entrer dans un club, la Régie propose une nouvelle formule : le "Sport in tennis". Pour une cotisation de 20 euros par trimestre, vous avez droit à une séance de tennis par semaine, encadré par un moniteur. Souple et peu onéreuse, cette formule, lancée courant 2004, a déjà séduit de nombreux amoureux du tennis.

Natation :

Nos "DAUPHINS" BRILLEN EN MARTINIQUE

Le club moulien de natation "Les Dauphins" a participé au mois de décembre aux compétitions interclubs inter-régionales en Martinique. Nos nageurs ont fait forte impression dans l'île soeur. Ils en ont surtout profité pour battre pas moins de 5 records de la Guadeloupe. Pour la saison 2003-2004, le club moulien se classe à la deuxième position des clubs guadeloupéens pour le nombre d'adhérents et ses résultats en compétition.

Les associations sportives du Moule

ATHLETISME

Jeunesse Athlétique Moulienne (JAM) : Lauréal

BASKET BALL

Moule Basket Club : 0690.64.86.77 - Petite-Guinée

CYCLISME

U.C.M. : 0690.39.94.06 - Rue Saint-Jean Prolongée
A.S.V.M. : section La Rosette

FOOTBALL

C.S.M. : 0590.23.65.90 - Calebassier - BP 137
AS Nénuphars : 0690.81.71.29 - Château-Gaillard
AS Dynamo : 0690.64.78.55 - Lavoisier de Sergent
A.S.M. : Rue Rosan Girard Petite-Guinée

FOOTBALL - UFOLEP

AS Cocoyer : section Cocoyer
Energie 95 : section de Bellevue
B.F.C : section de Boisvin
La Lokomotiv' : section de Boisvin
Les Anciens de la Fusée : section de Boisvin
La Fusée : section de Boisvin
Amicale des Anciens de la Dynamo : section de Boisvin

FOOTBALL FEMININ

A.S.C.E.M : section de Guénette
Les Anonymes : quartier Levasseur

GYMNASTIQUE

Fitness Club : Rue Saint-Jean

JUDO

Entente Sportive Moulienne : 0590.24.75.21 - Larosette

VOLLEYBALL

Entente Sportive Moulienne : 0690.72.14.10 - 121 Rés. Les Baleines

KARATE

Fitness Club : Rue Saint-Jean

KAYAK

Molem Gliss : 0590.23.02.72 - L'Autre Bord

NATATION

Les Dauphins du Moule : 0590.23.27.85 - Rue Jeanne d'Arc

SURF

Arawak Surf Club : 0590.23.60.68 - Boisvin
Karuéra Surf Club : 0590.23.66.15 - 357 route de Néron

TAEKWONDO

Moule Taekwondo Club : 0690.42.46.54 - Section Lacroix

TENNIS

Tennis Club du Moule : 0590.23.69.71 - L'Autre-Bord

TWIRLING BATON

Fri zette SOULANGES : 0590.23.28.44 - 948 route de Bellevue

VIET VO DAO

Song Long Moule : 0690.35.69.35
Ancienne Garderie Lemercier



Carnaval 2005 :

BREF MAIS CHAUD !

Cette année, la période carnavalesque est particulièrement brève puisque le mardi gras "tombe" le 8 février. Raison de plus pour ne pas en perdre une miette ! Les différents groupes carnavalesques de notre ville, Avancin, Explosion, X Men, Tamarin et Moule Massif sont déjà à pied d'oeuvre. Voici le programme des festivités au Moule.

LE PROGRAMME DU CARNAVAL 2005

28 JANVIER

DÉBAT À LA BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA SUR LE THÈME : "MAS ET SOCIÉTÉ"

29 ET 30 JANVIER

"VILLAGE CARNAVAL - EXPOSITIONS ARTISANALES - STAND D'INFORMATION SUR LA PLACE DE LA LIBERTÉ"

29 JANVIER

DÉBOULÉ NOCTURNE DE GROUPES À PEAUX

30 JANVIER

GRAN RASSEMBLEMENT : CONCOURS "CAISSE CLAIRE D'OR"

05 FÉVRIER

CARNAVAL DES ENFANTS

07 FÉVRIER

CARNAVAL DES AINÉS

08 FÉVRIER

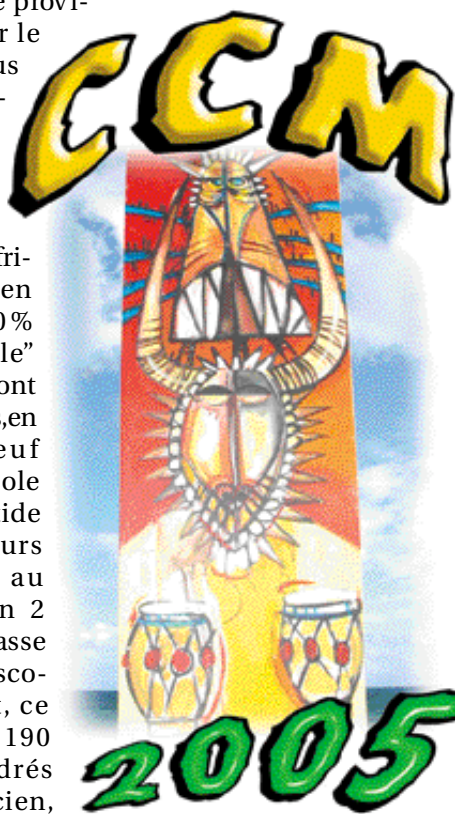
DÉFILÉ TRADITIONNEL DU MARDI GRAS



Carnaval 2005 :

LE SECRET DES MASQUES DU BOULEVARD

Impossible d'emprunter le boulevard Lucette Michaud Chevry sans les remarquer. Depuis le mois de janvier, 40 superbes masques rappellent aux visiteurs que le roi Vaal règne provisoirement sur le Moule. Ne vous laissez pas piéger par leur apparence. Bien qu'ils soient tous d'inspiration africaine, c'est bien de masques 100% "made in Moule" qu'il s'agit ! Ils ont tous été réalisés, en effet par neuf classes de l'école primaire Aristide Girard, du cours préparatoire au cours moyen 2 ainsi que la classe d'intégration scolaire. En tout, ce sont près de 190 enfants encadrés par un plasticien, Patrick Proust, et leurs enseignants, qui ont travaillé dur pendant plus d'un mois. Un seul commentaire : bravo à tous.



Agriculture :

"LES AGRICULTEURS DU BASSIN LEVANT", UNE ASSOCIATION ORIGINALE

Depuis 2001, une dizaine d'agriculteurs mouliens, maraîchers pour la plupart, se sont associés à un directeur financier à la retraite, M. Poudiah, pour créer l'association "Les Agriculteurs du Bassin Levant". Dans le cadre de cette association, M. Poudiah assure bénévolement tout le suivi administratif des exploitations des agriculteurs. "Mes parents étaient agriculteurs, explique-t-il, lorsque je suis revenu au Moule au moment de la retraite, j'ai compris que la gestion administrative posait un problème à

mes amis agriculteurs. De mon côté, je voulais m'occuper. Voilà comment est née A.B.L.". Ce partenariat original devient carrément indispensable lorsque vient la période redoutée des déclarations fiscales ou lorsqu'il faut remplir des dossiers complexes pour être indemnisé après une catastrophe naturelle. Les agriculteurs, comme les artisans ou les professions libérales, sont généralement réputés pour leur individualisme. L'association "Les Agriculteurs du Bassin Levant" n'en a que plus de mérites.

Recensement :

EN 2005, CE SERA PEUT-ÊTRE VOUS

Depuis janvier 2004 les enquêtes de recensement ont lieu chaque année et non tous les 10 ans. Ainsi 8% des habitants du Moule sont enquêtés chaque année. Cette année l'opération a débuté le 20 janvier et s'achèvera le 26 février 2005. Si vous avez été retenu cette année, vous recevrez la visite d'un agent recenseur qui vous présentera sa carte officielle tricolore avec sa photographie et la signature du maire. Il vous remettra des questionnaires à remplir. Votre réponse est très importante. C'est en effet à partir des réponses fournies par l'ensemble de la population du Moule que seront déterminés, par exemple, les besoins de notre ville en équipements (crèches, écoles etc).

Pour savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements, vous pouvez téléphoner aux numéros
- 0590 23 09 04
- 0690 33 80 08

Rencontre :

OZÉ CASÉLIC VENDEUR DE COCOS



Envie d'une boisson rafraîchissante et naturel à la tombée de la nuit ? Pensez au coco ! Depuis 5 ans, Ozé Casélic a installé sa carriole à la sortie du centre-ville, au départ du boulevard maritime et sert des cocos à l'eau à la demande aux noctambules. Si aujourd'hui il gagne correctement sa vie, les

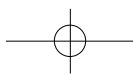
débuts n'ont pas été faciles. "Au départ j'étais au chômage. J'ai connu une période très dure, sans argent. Pour m'aider quelqu'un m'a donné un lot de cocos à vendre. J'ai tout vendu rapidement. Avec cet argent, j'ai pu acheter d'autres cocos puis un jour un véhicule, puis du matériel... et voilà comment je suis devenu vendeur de cocos. Aujourd'hui je peux vendre entre 100 et 150 lorsque cela marche bien et je m'en sort. J'ai mes habitués qui savent que mes cocos sont bien choisis et toujours soigneusement lavés au "karcher".

Troisième âge :

PARTEZ EN CROISIÈRE AVEC LE CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale vous propose du 3 au 10 juillet 2005 une croisière dans le golf du Mexique à bord du paquebot "L'empress of the seas" et deux nuits dans un hôtel de Miami aux Etats-Unis. Le prix de la croisière et du séjour aux Etats Unis "tout compris" débute à 1 400 euros. Si vous souhaitez participer à cette croisière, rapprochez-vous du CCAS : 0590 23 19 56.

Un communiqué à diffuser ? Ayez le réflexe MOULE info !
Tél : 0590 23 19 56



Vivre au Moule au quotidien

Moule
Bulletin municipal d'information **info**

Damencourt :

LES MOULINS SONT DE RETOUR AU MOULE !

D'ici quelques mois, c'est à Damencourt que se situera la nouvelle entrée ouest de notre ville avec l'aménagement progressif de cette zone. Des dizaines de commerces, de services, d'entreprises et d'équipements divers viendront compléter les programmes de loge-

ments dans le cadre d'une organisation harmonieuse et réfléchie de l'espace. La Municipalité a voulu marquer avec force cette nouvelle entrée de ville à travers un projet architectural de qualité qui symbolise à la fois son ouverture sur la modernité et son ancrage dans la tradi-

tion. Elle a donc organisé un concours au terme duquel elle a retenu un projet original : "Les Portes du Moule" proposé par l'agence Immovital (**pour tout contact : 0590 26 71 80**) et conçu par l'architecte Gérard Procida. Sur un terrain de 4000 m², un long bâtiment tout en

courbes et en rondeurs abritera plusieurs dizaines de commerces et services. Des tourelles rappelant nos moulins d'antan conféreront à ce bâtiment un cachet unique en Guadeloupe. Il sera complété par une large aire de promenade. Le parti architectural retenu et la

qualité des matériaux retenus en feront un bâtiment de standing. Voici, en exclusivité, une vue en perspective des "Portes du Moule". Les travaux devraient débuter dans les prochains mois pour une ouverture des premiers commerces et services au début 2006.



Restauration :

LA CASE A SAVEURS

Brochettes variées, musique, orchestre tous les vendredi soir, ambiance bon enfant... Depuis sept ans déjà, le restaurant "La Case à Saveurs", tenue de main de maître par Catherine Galli, anime les nuits mouliennes. Après plu-



sieurs mois de fermeture pour travaux, "La Case à

Saveurs", située à la rue Saint Jean, a repris ses activités dans un cadre encore plus accueillant. Elle est ouverte également le midi. Pendant les vacances, le restaurant organise, par exemple des soirées à thème, telle que la soirée africaine ou la soirée asiatique.

A consommer sans modération en cette période carnavalesque !

Inde - Guadeloupe :

L'ANNÉE DU SOUVENIR

L'année 2004 a été marquée par la commémoration de l'arrivée des pre-



miers indiens en Guadeloupe. Le Moule a participé à ce devoir de mémoire dont le bilan "est

largement positif, a souligné M. Hi ra, de l'association "Bharat agua" l'un des organisateurs des cérémonies, la participation de tous à cet événement a montré que la Guadeloupe est une terre de synthèse et de culture. Les indiens, eux, ont pris conscience qu'ils ont véhiculé pendant des années une culture très importante en Guadeloupe. Nous avons prouvé que nous étions bien Guadeloupéens tout en étant porteurs d'une culture ancestrale. Il fallait accomplir ce devoir de mémoire".

Noël 2004 dans les quartiers :

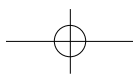
UN SUCCÈS !



Cette année plusieurs quartiers du Moule ont connu une animation inhabituelle durant les vacances de décembre, à l'initiative du CCAS qui a organisé des arbres de Noël. Spectacle, distribution de cadeaux, collations ... autant de moments de bonheur !

ILS NOUS ONT QUITTÉS AUX MOIS DE NOVEMBRE, DÉCEMBRE ET JANVIER

CORIAL Gérard Joseph, GRILLON Danton Fiacre, ROSIER Laureenne David, TEYSSONNERE Lucien Gesner, VINGADAPATY Jeanne.
APATOUT Cédric Adelphe, ATRIDE Jonas Benjamin, GOBALY Antoine Michel, KANTAPAREDDY André, LEGROS Daniel Athanase, MENDOLE Charlemagne, MIRANNE Frédéric, RAMAYE Jean René, SOUBDHAN Arthur Nicolas, SOUFFRON Teddy Paul, ZELATEUR Joachim Emmanuel.
ANOUMANTOU Justine, LEBORGNE Mathieu Clément, OCULI Ange, REMBLIERE Anne Marie Jeanne, RIGA André Marie-Joseph Gilbert.



Musique :

**PARTICIPEZ AU FUTUR
ORCHESTRE DE LA
VILLE DE MOULE**

Le Centre d'Eveil de Formation de Rencontre et d'Information pour la Musique, le CEFRIM, créé par l'association DEFI, il y a 15 ans, est l'une des principales associations culturelles du Moule. Elle accueille près de 200 personnes et près de 150 enfants scolarisés pour des initiations à la musique et à la danse. La Ville du Moule a décidé de soutenir son action dans le cadre d'un projet original : "L'orchestre de la ville du Moule". L'objectif de ce projet est de mettre la musique à la portée de tous, en créant une stimulation autour de la création d'orchestres dans les écoles primaires,



le collège, le lycée et les différents quartiers du Moule. Les meilleurs éléments seront sélectionnés pour former l'Orchestre de la Ville du Moule. Ces orchestres constitueront une activité saine pour des dizaines de jeunes, des exemples de persévé-



rance, de travail et une fierté pour tous les Mouliens. Le CEFRIM assurera la formation des jeunes. Les cours seront proposés à moitié prix pour les instruments rares de l'orchestre telles que la flûte traversière, clarinette et trombone. Pour participer vous aussi au projet "L'orchestre de la Ville du Moule", rappelez-vous du CEFRIM :

Rue A. R. Boisneuf
Tél : 0590 23 74 50

Ludothèque :

**DES JEUX ÉDUCATIFS
GRATUITS POUR
VOTRE ENFANT**

Au deuxième étage de la Médiathèque existe un petit paradis pour les enfants : la ludothèque. Ouverte tous les mercredis de 16h à 18h, elle propose aux enfants âgés de 6 ans au plus d'emprunter des jeux éducatifs et des jeux de société. L'inscription est gratuite pour les enfants du Moule. Des puzzles au monopoly, le choix est large et la responsable de la ludothèque, Mme Hélène Abouna, est là pour guider les parents hésitants. Un atelier -jeux permet par ailleurs aux enfants de 5 à 14 ans de jouer sur place le samedi de 16 à 18 h. La ludothèque a organisé en décembre son premier concours de puzzle. Un concours de scrabble devrait suivre dès cette année.



PROGRAMME DE LA SALLE ROBERT LOYSON (Tél 0590 23 09 44)

THEATRE Vendredi 28 à 20h

Les sœurs d'Aurélié

Pièce de Théâtre inspirée par l'œuvre de Mr MOUTOUSSA-MY : Histoire d'amour de l'Inde à la Guadeloupe.

FEMI

Carrefour littéraire

Le Vendredi 28 à la Bibliothèque
Rencontre avec Fabienne KANOR avec son livre : D'Eaux Douces
Et ses 2 courts métrage : Portrait de Jenny Alpha et La Noiraude



D'eaux douces

Roman Collection Continents noirs, Gallimard
Prix Fetkann ! de la Mémoire 2004

C'est dans l'environnement géographique et humain de sa Guadeloupe natale que Fabienne Kanor a puisé la matière de son premier roman. La jeune journaliste, qui vit depuis deux ans à Saint-Louis, au Sénégal, porte, à travers son héroïne Frida, un regard sans concession sur les rapports raciaux et sexuels observés à la loupe.

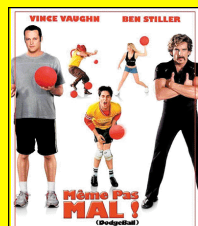
Frida est étudiante à Paris. Ses parents sont des îliens, descendants d'esclaves, établis en métropole, qui ne cessent de différer leur retour en Guadeloupe. À cause de sa peau foncée, Frida fait l'expérience du racisme dans sa cité. Elle écoute les confidences de sa grand-mère, qui lui raconte son île, les cases brûlées, les villages pillés, les femmes violées. À la Cité universitaire, un groupe d'Africains et d'Antillais essaie de faire pression sur "les sœurs". Interdiction est faite à toute fille noire de flirter avec un Blanc. Frida outrepassa les règles. Une association, le "Mouvement de libération de la Négresse", voit le jour....

Dans une langue brutale et subtile, gouachée d'ironie et d'humour, D'eaux douces raconte l'aliénation d'une femme prise dans les rets de la question identitaire et qui, pour s'affranchir, devra tuer de sang-froid.

CINÉMA

29 janvier

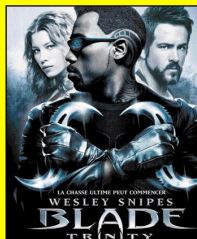
MÊME PAS MAL



Peter LaFleur est le charismatique et sous-estimé propriétaire d'un club de gym, pompeusement appelé Average Joe's. Mais l'endroit attire les convoitises de White Goodman, une puissante figure du monde du sport, propriétaire du rutilant Globo Gym. Une banque commissionne une experte, Kate Veatch, pour s'infiltrer dans les rouages directionnels de l'Average Joe's afin de finaliser l'OPA de la petite salle de gym par le géant complexe de fitness. Mais c'était sans compter sur les charmes enfantins de Peter qui, rapidement, acquiert à sa cause la belle Kate. Une alternative se présente à eux pour sauver l'Average Joe's : se lancer dans une compétition de dodgeball avec pour adversaires les gros bras du Globo Gym

Les soirées CINE CLUB du mercredi soir vous proposent des films qui ne sont plus d'actualité et d'essai, des films à revoir et à découvrir.

**1^{ère} semaine février
BLADE TRINITY**



Ciné club du mercredi

NE DIS RIEN



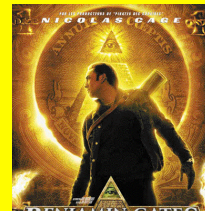
Par une nuit d'hiver, une jeune femme s'enfuit de chez elle en emmenant son fils. Son mari, la poursuit, veut la ramener, lui promet de changer, de ne plus être violent. Rien n'y fait. Il va alors tenter de la reconquérir et de maîtriser ses accès de colère. Thérapie de groupe, Antonio veut guérir. Mais

Les films à l'affiche sont programmés du mardi au dimanche sauf jour de spectacle.

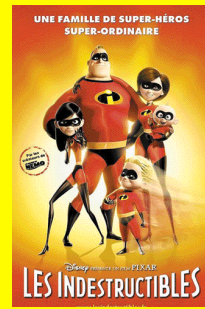
Horaires : Mardi : 16h, 18h, 20h
mercredi : 9h, 11h, 16h, 18h, 20h
Jeudi : 16h, 18h, 20h
Vendredi : 16h, 18h, 20h
Samedi : 16h, 18h, 20h
Dimanche : 16h, 18h, 20h

pendant ce temps, Pilar va trouver loin de son époux un nouveau sens à sa vie.

**2^{ème} semaine février
BENJAMIN GATES
ET LE TRÉSOR DES
TEMPLIERS**



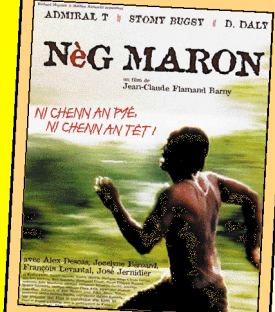
**3^{ème} semaine février
Le mercredi 16
LES INDESTRUCTIBLES**



ANACONDAS



**4^{ème} semaine février
NEG MARON**



Au cœur des petites Antilles, au début des années 2000, dans un quartier populaire où se côtoient des personnages chaleureux, hauts en couleurs, Josua et Silex, deux jeunes amis d'enfance à la dérive, issus d'un milieu familial et social explosé, mènent une existence insouciance. Mais la violence de l'île et l'escalade de situations déroutantes vont mettre leur amitié à rude épreuve...